

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Centre d'information sur le Bruit : 40 ans d'action en faveur de l'environnement sonore

La majorité des Français déclarent souffrir de nuisances sonores que ce soit à leur domicile (86% de la population), à l'école (74% des enfants) ou encore au travail (66 % des salariés dans les bureaux partagés)¹. Le coût social du bruit est évalué à 57 milliards d'euros par an². La qualité de l'environnement sonore est un enjeu de société autant qu'un problème de santé publique.

Le Centre d'information sur le Bruit (CidB) est un centre de ressources référent au service du grand public et des acteurs professionnels concernés par la qualité de l'environnement sonore.

Association loi 1901 créée en 1978 à l'initiative du Ministère en charge de l'environnement, le CidB met en œuvre différents types d'actions pour faciliter la prise en compte du bruit et de ses effets sur l'Homme dans son environnement, à son domicile, au travail, à l'école, dans ses loisirs... Le CidB est reconnu d'utilité publique depuis 2007.

→ Informer et sensibiliser

Dans le cadre de ses missions d'intérêt général, le Cidb écoute et oriente les particuliers confrontés à un problème de bruit. Chaque année, près de 2000 personnes sont accompagnées par une équipe de psychologues et acousticiens bénévoles.

Son site internet, www.bruit.fr, propose actualités, informations techniques et juridiques. En 2016 le site bruit.fr a dépassé le million de visiteurs.

Le CidB mène des actions de prévention en milieu scolaire et professionnel. Il élabore aussi des guides pratiques, des expositions et des outils pédagogiques.

¹ Enquêtes Ifop, CidB et Actineo
² Rapport CNB-ADEME-EY 2016

→ Transmettre les bonnes pratiques et promouvoir les innovations

Organisateur d'évènements, colloques, salons, concours, le CidB anime également le Club Décibel Villes, qu'il a créé à l'intention des collectivités désireuses de mettre en œuvre des actions d'amélioration de la qualité de l'environnement sonore. Il édite le magazine d'actualité Echo Bruit et dispense de nombreuses formations professionnelles sur des thèmes variés, par exemple "Bruits de voisinage", "Lieux musicaux", "Gestion des conflits par la médiation", "Acoustique des bâtiments".

→ Contribuer au développement des connaissances

Le CidB édite la revue Acoustique & Techniques et l'Annuaire des acteurs de l'environnement sonore, qui recense plus de 6000 adresses de spécialistes. Il réalise des études bibliographiques et des analyses prospectives dans le domaine.

Tête de réseau, le CidB fédère et met en relation l'ensemble des professionnels et institutions, sur l'ensemble du territoire.

→ 2017, une année riche en actualités

A l'occasion de son 40^e anniversaire, le CidB organise **une édition exceptionnelle des Assises Nationales de la qualité de l'environnement sonore, du 27 au 29 novembre prochain à la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris La Villette.**

CidB :

Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 9 à 12 h
Point Info Bruit sur Rendez-vous au 01 47 64 64 64
et sur www.bruit.fr

Contacts Presse :

Armelle Bonny : 01 47 64 64 68 – bonny@cidb.org

Laurent Droin : 06 11 28 75 92 – droin@cidb.org